

JUZIERS Infos

N° 97 février 2019



Energies positives

Ville de 
JUZIERS
www.juziers.fr

Mairie de Juziers
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél. 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre
rendez-vous au 01 34 75 28 00

Philippe FERRAND

Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL

Adjointe déléguée aux services
à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué aux finances,
au développement économique
et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE

Adjointe déléguée au patrimoine,
à la culture et au sport, à la vie
associative, à la communication
et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT

Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Juziers Infos - février 2019

Edito	3
Informations municipales	4
Développement économique	9
Aménagement du territoire	10
Communauté Urbaine	12
Solidarité	14
Enfance et Jeunesse	16
Culture	19
Sport	24
Arrêt sur Images	26
Tribune libre	29
Agenda	30

Marie Streicher nous a quittés le 25 décembre dernier. Conseillère municipale de 1989 à 1995 puis à partir de 1992, elle était membre extérieure de la commission de CCAS et représentante d'une association de lutte contre l'exclusion et de défense des droits de l'homme. Elle a œuvré avec passion et discrétion au sein du centre communal d'action sociale de la commune.



Inauguration de la ruche et plantation d'un cerisier par le CME



Rire jaune...

Depuis plusieurs années déjà, l'Etat a fait comprendre aux maires que leur avis, et par extension, celui des conseils municipaux, quand il était parfois demandé, ne servait à rien ou presque rien. Quelques exemples parmi d'autres : comme plusieurs communes, nous n'avons pas souhaité intégrer une grande structure telle que la communauté urbaine car elle nous semblait disproportionnée pour notre territoire. Mais surtout qu'aucune réelle réflexion n'avait été élaborée en amont. Malgré notre opposition qui engageait la commune vers un avenir méconnu et incertain, nous n'avons pas eu d'autre choix que de rentrer dans ce qui allait devenir GPS&O.

Autre exemple : depuis plus de dix ans notre dotation globale de fonctionnement, aide de l'Etat pour faire fonctionner les communes, a fondu comme neige au soleil. Nous avons subi une diminution de celle-ci de près de 55% : nous sommes passés de 97€ par habitant en 2008 à 45€ en 2018. Bien entendu à compétence égale !

Dernier exemple : la diminution, voire la suppression, de la taxe d'habitation ; sans aucune concertation avec l'ensemble des maires, cette décision va sans doute impacter plus encore les finances communales. Même si une promesse de remboursement à l'euro près nous a été faite, je ne peux que me rappeler de l'épisode de la taxe professionnelle où le gouvernement de l'époque avait fait la même promesse. Le résultat en a été tout autre.

Et je n'évoquerais pas ici l'absence du Président de la République l'an passé au salon des maires qui confirmait le sentiment d'un manque de considération à notre fonction.

Il aura fallu attendre le mouvement des "gilets jaunes" et leur mobilisation durant plusieurs semaines pour que l'Etat se rappelle de notre existence et que les relations entretenues avec nos populations contribuaient au maintien d'un dialogue quotidien. Pour cette raison, nous aurions un rôle majeur à jouer (au feu les pompiers !) et sommes invités à contribuer à l'organisation de grands débats nationaux.

Mais est-ce bien de nos compétences que d'éteindre les feux de l'Etat ? Je ne le crois pas. Pour ma part, j'organise régulièrement le samedi matin une pause café durant laquelle les Juziérois ont la possibilité de venir échanger sur tel ou tel sujet concernant la commune et sa gestion par mon équipe. Même s'il peut être évoqué des thèmes de portée nationale comme le niveau des retraites, je n'ai ni les solutions et surtout ni les moyens d'y répondre. Nonobstant cela, j'ai fait parvenir au représentant de l'Etat les doléances reçues en mairie ces dernières semaines.

Ne nous faisons pas porter une responsabilité qui n'est pas la nôtre.

Le maire, Philippe Ferrand



Elections européennes

Le dimanche 26 mai.

Elles permettront d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Pour voter, vous pouvez désormais vous inscrire sur les listes électorales après le 31 décembre !

Le délai d'inscription a été rallongé jusqu'au 31 mars.

EPISEINE entre en scène

Serez-vous prêt pour la prochaine inondation ?

En Île-de-France, les dernières inondations de 2016 et de 2018 ont rappelé aux Franciliens la vulnérabilité face au risque inondation. Les dégâts occasionnés par une crue majeure comme celle de 1910, seraient pourtant d'une toute autre importance... En effet, près d'un Francilien sur deux serait impacté pour de longs mois dans ses modes de transport, sa vie personnelle et professionnelle. À ce jour, les bons gestes à adopter lorsqu'une inondation est annoncée restent peu connus.

Un sondage IPSOS de 2017 révèle que :

➤ plus de 81% des Franciliens sous-évaluent la durée des conséquences d'une grande crue et l'estiment à un mois ou moins ;

➤ 65% d'entre eux pensent que la première chose à faire en cas d'inondation est de se mettre à l'abri en hauteur, comme pour les crues rapides qui surviennent régulièrement dans le Sud de la France, alors que celles de la Seine et de la Marne sont toujours lentes.

Pour lutter contre ces idées reçues, diffuser les bons comportements et favoriser l'autonomie et la solidarité des populations en cas de crue, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs a créé le dispositif Episeine chargé de sensibiliser les populations.



Une première campagne de communication "serez-vous prêt pour la prochaine inondation ?" vient d'être lancée.

À la fois ludique et instructive, cette campagne de sensibilisation placée sous le signe de l'humour, relaie vers la plateforme collaborative **episeine.fr** où les habitants peuvent bénéficier :

- de conseils utiles avant, pendant et après les crues,
- de modules en e-learning pour apprendre en s'amusant,
- d'outils simples et pratiques pour devenir relais d'information auprès de leur entourage et de leur voisinage.

Informations : www.episeine.fr

Juziers en selle

Le Parc naturel régional du Vexin français met à disposition 80 vélos électriques pour que les citoyens puissent tester ce nouveau moyen de transport. Beaucoup de personnes sont intéressées, mais la plupart n'osent pas franchir le pas car c'est un investissement conséquent. Aussi, le parc souhaite

vous donner l'opportunité d'essayer l'arrêt de la voiture en zone rurale.

Si vous souhaitez essayer, pendant 6 mois en utilisation domicile-travail ou domicile-transport ce principe écolo, contactez le PNRV au 01 34 48 66 10.

Attention danger !

La chenille processionnaire revient...

La chenille processionnaire est apparue en France dans les années 70 et ne cesse de se développer. Avec le réchauffement climatique, la chenille colonise désormais progressivement l'Île de France. En France, les chenilles démarrent leurs processions entre les mois de février et d'avril et c'est donc à cette période qu'il faut redoubler de vigilance. La chenille processionnaire du pin est une des phases de la métamorphose d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa* communément appelé Imago. Elle fabrique son nid dans les pins et descend de l'arbre sous forme de procession en fin d'hiver quand la température se réchauffe. Ces chenilles sont munies de poils urticants pouvant provoquer des démangeaisons voire des brûlures pour les hommes ou animaux qui rentreraient en contact avec celles-ci.

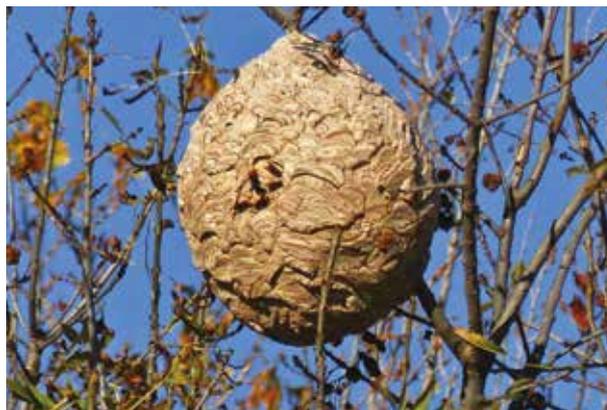
Précautions à prendre :

- ne touchez pas les chenilles à mains nues
- prenez des gants en latex lorsque vous manipulez des objets en zone infestée
- soyez vigilant avec les enfants
- tenez vos animaux en laisse
- n'écrasez pas les chenilles, vous ramèneriez des poils urticants sous vos semelles.

Bien que pouvant provoquer des risques sanitaires, cette espèce considérée comme nuisible n'est pas prise en charge par l'État. Par conséquent, les moyens de lutte restent à la charge des particuliers et des collectivités désirant prendre en considération cette problématique dont le ressort n'est pas une compétence publique.

Attention :

La lutte collective n'empêchera pas la prolifération de l'espèce ! L'éradication totale est aujourd'hui impossible. Nous ne pouvons que limiter son émancipation par la mise en place d'éco-pièges, le retrait des nids ou par lutte biologique en favorisant la venue des petits oiseaux dans nos jardins.



Frelon asiatique, les abeilles menacées

Michel Perruchet, apiculteur Juziérois, a entrepris de recenser les nids de frelons asiatiques situés très haut dans les arbres et qui n'apparaissent aux yeux du public que depuis la chute des feuilles.

L'été dernier, les apiculteurs locaux ont été confrontés à une pression très importante de ces insectes nuisibles sur les ruches au point de menacer l'activité apicole. **La ruche du Conseil Municipal des Enfants implantée chemin des Ecouloirs a été impactée affectant sérieusement son développement.**

L'année 2018 a connu une forte augmentation du frelon asiatique menaçant fortement la vie des abeilles. Les apiculteurs de Juziers et alentours effectuent un recensement des nids de frelons afin d'avoir une vue d'ensemble de son extension.

Si vous avez observé un nid de frelons sur la commune de Juziers ou aux environs, ne le détruisez pas et signalez le par courriel : frelon78820@laposte.net



Renseignements et informations

Fredon Ile de France
16 B rue de Paris
91160 Champlan
01 56 30 00 21
accueil@fredonidf.com

BCG

Chauffage Bois & Granules

Vente - installation - Entretien

Didier Sauvez

06 08 41 77 40

didier.sauvez@orange.fr

www.chauffage-bois-granule.com



35 rue Blanche Pierre - 78820 Juziers

G
L'ATELIER
de
É
T
A
N



Crêperie

Traiteur

92 avenue de Paris Juziers

01 30 90 15 26

WWW.LATELIER-DE-GAETAN.FR

Plats "Faits maison"

Restaurant équipé d'un défibrillateur

Lundi - mardi - Jeudi :
12h - 14h30 et 19h - 22h30
Vendredi - Samedi :
12h - 14h30 et 19h - 23h
Dimanche :
12h - 15h
Fermeture le mercredi

Crêperie
Traiteur
Evènements
Privatisation
Soirées à thème

Le midi Formule express : 1 galette, 1 crêpe, 1 bolée, 1 café ou thé



Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél.: 01 30 42 70 34

78440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

La Boucherie du Village

BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES
CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Livraison gratuite

28 rue de la Poste-Juziers - Tél.: 01 34 75 61 11
laboucherieduvillage.fr

Salon de beauté et UV
Coiffeur visagiste

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi: 9h-12h - 14h-19h

mardi: 9h-12h - 14h-19h

mercredi: fermé

jeudi: 9h-12h - 14h-19h

Vendredi: 10h-21h

Samedi: 9h-17h

"La march'clean..."

Une action citoyenne locale pour le ramassage des ordures sauvages !

Un bien triste constat visuel que l'amas des déchets sur les trottoirs, les routes et les chemins de campagne et bords de Seine !

Face à cette dégradation de l'espace de vie, trois juziéroises ont pensé que chacun avait un petit rôle à jouer. En marchant une heure le vendredi, sacs poubelles et gants à la main, elles collectent un butin considérable de mégots, canettes, bouteilles et emballages plas-

Un bien triste constat collectif qui ne vient pas que d'une mauvaise gestion urbaine mais bel et bien de gestes inciviques et de mauvaises habitudes citoyennes.

tiques, tessons de verre, pièces de carrosserie et autres trouvailles bien cocasses...

"La march'clean", c'est un trio de copines, à l'origine d'une initiative sociale. Elles marchent dans la bonne humeur avec la détermination de rendre Juziers encore plus accueillant et convivial. Vous êtes nombreux à les interpeller et les féliciter.

Avec le soutien de la commune et du centre de loisirs, la démarche, altruiste a pour but de sensibiliser chaque riverain-citoyen (du plus jeune au plus âgé) à respecter notre beau village !

Des gestes simples et évidents pour certains comme jeter ses ordures dans une poubelle communale ou personnelle, écraser son mégot et ne pas le jeter sur la voie publique ou bien ramasser le papier qui a échappé par mégarde à son propriétaire.

Alors, comme elles, si vous êtes sensible à leur projet...rejoignez-les !

N'hésitez pas à leur faire part de vos remarques constructives sur leur page Facebook "La march'clean" afin d'organiser les prochaines marches.



Chats errants

Loi sur les chats errants

La prolifération des chats errants dans Juziers provoque des nuisances de salubrité publique et de nombreuses plaintes d'habitants. La mairie envisage d'effectuer une campagne de capture des chats errants pour stérilisation. La rue des Bocannes, de l'Eglise et Blanche Pierre seront minutieusement inspectées.

Rappel de la loi :

Article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime modifié par l'ordonnance n°2010-18 du 7 janvier 2010 - art. 3 impose que :

"Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à les relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association".

Boulangerie - Pâtisserie Pedro & Catherine



Du mardi au samedi:
de 7h à 13h
et de 15 h30 à 20 h

Dimanche:
de 7h à 13h

Tél.: 01 34 75 60 45
3 rue du Commerce 78820 Juziers

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

ETS F. MOREAU



Maintenance
Dépannage
Chauffage
Eau Chaude

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04
etsf.moreau@orange.fr - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

CARNOT AUTOMOBILES



CORADAS José

Mécanique - Carrosserie
Vente véhicules neufs
et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt
carnot.automobiles0978@orange.fr

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement
Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

STEPHANE VALLIER Voyant Médium

01 34 74 89 65

*Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche*

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS



Paiement sécurisé
par carte bancaire

Développement Economique

L'agence postale communale est ouverte

L'agence postale communale a ouvert le 2 janvier.

Elle offre le même service qu'un bureau de poste traditionnel en dehors des services bancaires. Seules différences : cette agence est gérée par des agents communaux et présente des plages horaires d'ouverture plus larges. Elle a permis de transformer un mi-temps en temps complet. La surcharge financière est prise en charge par le groupe "La Poste".

"La Poste" a mis à disposition les matériels et fournitures, son savoir-faire et a formé les agents communaux chargés de la gestion de l'agence en matière de services postaux. Ce nouveau service cohabite avec les services administratifs habituels de la mairie.

Plusieurs services vous sont proposés :

- Timbres à usage courant et/ou philatéliques
- Enveloppes "prêt-à-poster"
- Emballages à affranchir et Colissimo
- Prêts à expédier Chronopost France métropolitaine
- Pack déménagement, pack garde du courrier et enveloppe de réexpédition
- Dépôts et retraits d'objets y compris en recommandé
- Dépôts des procurations courrier
- Vente de produits et services de téléphonie "La Poste Mobile"



Les temps d'ouverture du guichet postal seront identiques à ceux de la mairie :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

Le distributeur de billets (DAB) est maintenu face à la gare sur la façade de l'ancienne caserne des pompiers.



Avis aux gourmands !

Isabelle Jacquot et Olivier Barrois de Mac Pizza ont créé L'île aux gâteaux, une nouvelle activité de pâtisserie artisanale en livraison à domicile pour satisfaire vos papilles. Originalité et raffinement sont les maîtres mots de cette nouvelle société.

L'île aux gâteaux s'est associée à Véronique Breton pour mettre en commun savoir-faire et expérience de chacun.

L'île aux gâteaux répondra à toutes vos envies sucrées !

www.lileauxgateaux.com

01 30 99 23 17

Pour passer commande:

commande@lileauxgateaux.com

Aménagement du Territoire

Un PLUi en chasse un autre !

Notre Plan Local d'Urbanisme qui régit les règles d'urbanisme sur notre commune depuis décembre 2012, devrait être remplacé en début d'année 2020 par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui s'appliquera sur l'ensemble des 73 communes de la communauté urbaine GPS&O.

Ce document, en cours d'élaboration depuis plusieurs mois, a déjà fait l'objet d'une large concertation tant auprès des élus qu'auprès des habitants de la CU notamment par l'intermédiaire de plusieurs réunions publiques essentiellement destinées à recueillir les attentes des habitants de notre communauté.

Après le rapport de présentation, document synthétique qui retranscrit l'image de notre territoire, le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) a posé les grandes orientations et les volontés politiques qui régiront pour les années à venir l'évolution urbaine et environnementale de ce territoire. Ces images et ces orientations seront l'interprétation de la volonté des habitants et des élus de la communauté urbaine et doivent, pour être applicables, être traduites dans un règlement écrit et graphique. Ce règlement et les plans qui l'accompagnent seront demain le guide et la référence de tous les projets d'aménagement qui seront développés sur notre territoire.

La difficulté bien sûr, c'est d'élaborer un document commun à tous et applicable dans un territoire aussi vaste et aussi divers que celui de GPS&O. Il faut aussi prendre en compte la volonté de chaque commune de garder son identité et ses volontés d'évolution dans un contexte de personnalisation mais qui doit néanmoins s'inscrire en harmonie avec le cadre communautaire.

Pour notre commune, le projet de plan de zonage et la trame réglementaire ont été vérifiés dans leurs principes de compatibilité par la commission urbanisme du conseil municipal. Ce projet dans cette première approche nous semble correspondre et reste l'esprit de notre PLU actuel. On notera notamment la préservation des trois grandes zones caractéristiques de notre commune : les zones naturelle et forestière, la zone agricole et les zones urbaines. Conformément aux orientations politiques régissant ce PLUi, la zone urbaine devra rester dans ses limites actuelles afin

de préserver l'intégrité des zones agricoles et naturelles. Les zones OAP (Orientations d'Aménagement Programmées) seront maintenues (périmètre et règlement), mais les règles de constructibilité qui s'appliqueront aux différentes zones urbaines quant à elles évoluent pour s'harmoniser avec les autres communes. De nouvelles notions apparaissent : gabarit, hauteur de façade, bande de constructibilité etc... La notion d'insertion environnementale se voit renforcée et sera un critère important dans l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Pour conforter les orientations de notre PLU, un travail particulièrement important a également été réalisé sur l'ensemble des communes du territoire pour l'identification des sites et bâtiments remarquables, tant pour la protection du patrimoine architectural que dans un objectif d'identification et de protection de la biodiversité et de l'environnement.

Et maintenant... après l'arrêt de ce document voté par le conseil communautaire en décembre 2018, notre conseil municipal, comme les 72 autres conseils de la CU, devra donner son avis sur ce document avant la fin du mois de mars. Chacun notera les dates de cette ultime phase de concertation avec l'enquête publique **qui aura lieu en début du deuxième semestre 2019**, la concrétisation définitive de ce projet devrait aboutir en fin d'année 2019.

A noter également que, dès à présent, lors de l'instruction des documents d'urbanisme, la compatibilité des dossiers déposés avec les principes du PLUi est vérifiée. En cas d'incohérence ou d'écart trop important avec le futur règlement un sursoir à statuer peut permettre de différer une décision dans l'attente de son opposabilité.

Bien entendu les services d'urbanisme et les élus communaux seront à votre écoute pour vous donner tous renseignements utiles sur ce projet de PLUi consultable en mairie et sur internet à partir du mois de mai 2019.





Pour une forêt propre

Des centaines de pneus, des gravats et autres matériaux amiantés, voilà la déco offerte à nos bordures de chemins forestiers.

Outre l'atteinte à l'environnement, ce sont des coûts d'enlèvement très élevés à la charge de la collectivité. Ces incivilités portent atteintes à notre forêt et sont inacceptables.

Des barrières vont être mises en place à l'entrée de certains chemins forestiers pour interdire la pénétration des véhicules indésirables. Ce nouveau dispositif doit rendre plus difficile ces dépôts sauvages.

Cette solution a fait ses preuves dans beaucoup d'autres communes qui subissaient ces mêmes désagréments.

Chacun comprendra donc l'intérêt de la mise en place de ces dispositifs contraignants pour maintenir la convivialité de cet espace d'une grande richesse écologique et économique. Bien entendu, les agriculteurs et propriétaires forestiers conserveront leurs accès.

Des fleurs pour vous accueillir

Juste avant le pont de la voie ferrée, un petit triangle de verdure à l'entrée de ville a retenu l'attention. Aboutissement de la piste cyclable, il marque l'entrée de notre ville. En accord avec le département des Yvelines en partie propriétaire, un aménagement paysager et floristique sera réalisé par les services techniques. Le cheminement piéton sera conforté et un banc mis en place pour permettre une halte conviviale.

Vivement que les bulbes des vivaces plantés fleurissent pour colorer ce paysage.



Le CLEA se met au vert en 2019 !

Un CLEA, c'est quoi ?

Le Contrat Local d'Éducation Artistique - CLEA - est un dispositif national qui s'appuie sur la mise en place d'une résidence artistique, appelée résidence-mission, se définissant comme une résidence d'éducation artistique et culturelle. Des artistes sont présents pour une durée de plusieurs mois et ont pour mission de faire découvrir leur démarche artistique par le biais d'interventions ou d'actions très variées.

La communauté urbaine a signé un Contrat Local d'Éducation Artistique et le thème retenu pour 2019 est "le jardin". La recherche artistique commune abordera les sujets en lien avec l'environnement, le climat, les solutions trouvées pour développer la végétation dans la ville, réduire la pollution (éco-pâturage urbain, ruches sur les toits...).

Quels sont les objectifs du CLEA ?

- Enseigner un geste artistique aux participants
- Créer du lien et favoriser l'ouverture aux autres
- Développer l'esprit critique
- Faciliter l'accès aux ressources artistiques et culturelles du territoire
- Favoriser la mixité et la mobilité des publics

A qui s'adresse le CLEA ?

Les publics ciblés par le CLEA sont essentiellement les jeunes publics, enfants et jeunes adolescents. Cependant, l'appropriation de l'art et de la culture gagne à être pensée collectivement, pour le bénéfice de toute une population. Le CLEA doit permettre de sensibiliser l'entourage familial des enfants et doit favoriser l'implication du public adulte.

Et à Juziers, comment s'organisera le CLEA ?

La résidence d'artistes aura lieu **du 5 au 7 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h à l'atelier des Peintres de la closerie Rose Bily**. Elle s'adresse à **des jeunes ayant entre 8 et 12 ans et aux adultes motivés pour créer des liens intergénérationnels avec des enfants**, un professeur de théâtre, une chanteuse, un musicien ou encore un architecte paysagiste.

Les ateliers seront animés par la **"Compagnie cela dit"**, jeune compagnie parisienne bénéficiant d'une grande expérience de médiation culturelle auprès d'un public diversifié.

Quelles sont les missions de la Compagnie cela dit ?

- Eveil musical
- Sensibilisation à l'écriture
- Découverte du théâtre et de l'improvisation
- Initiation à la création artistique

Le coût de l'intervention de 2 050€ est financé par la communauté urbaine à hauteur de 1 450€ et 600€ par la commune de Juziers.

Cet atelier est totalement gratuit pour les participants et sera encadré par un animateur BAFA.

La création, c'est maintenant ! Inscrivez-vous !

Inscriptions obligatoires – places limitées

01 34 75 28 06

Isabelle.bonete@juziers.org

Un problème sur la voie publique, qui prévenir ?

Voirie, éclairage public, propreté urbaine, espaces verts : l'accueil de la mairie est le point d'entrée de tout signalement concernant les petits tracas du quotidien.

A travers le portail internet "Gestion de la relation aux communes - GRC", l'agent communal relaie tous les problèmes rencontrés sur la voie publique dont la compétence incombe à la communauté urbaine.

Cet outil a vocation de maintenir une relation de proximité entre l'usager, la commune et la communauté urbaine.

Pour signaler un problème :

secretariat-mairie@juziers.org

01 34 75 28 00



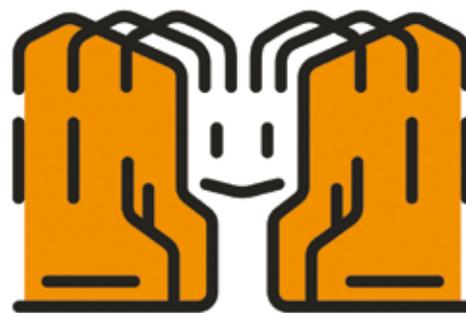
"Saule et les Hooppies"

Un manège interactif et musical

La communauté urbaine noue en 2019 un partenariat avec le Centre Pompidou, en accueillant leur nouveau projet artistique, "Saule et les Hooppies", une œuvre-manège réalisée par Matali Crasset, designer de renom international.

Ce manège sera installé au Château Éphémère du 23 février au 31 mars. Son objectif est de rendre l'art accessible à tous et de créer des interactions entre les habitants.

"Saule et les Hooppies" est une œuvre unique permettant aux enfants de 5 à 12 ans, avec leurs parents, de vivre une expérience artistique originale en participant, ensemble, à un tour musical. La designer, Matali Crasset, a pensé ce dispositif pour permettre à chacun de tenir un rôle essentiel dans le spectacle en faisant tourner les carrousels qui le composent, en animant ses éléments et en créant ensemble un tour musical. "Saule et les Hooppies", plateforme d'expression à l'image d'un arbre remarquable, prône un retour au faire ensemble. Il s'anime par un système de pédalier activé par l'énergie.



saule et les
hooppies

Un tour musical itinérant pour le jeune public
conçu par matali crasset

Musique : Dominique Dalcan

Production : Centre Pompidou



Centre
Pompidou



Château Éphémère

2 chemin des Grandes Terres - Carrières-sous-Poissy

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Les dimanches de 14h à 17h

Participation gratuite.

Réservation : hooppies@chateuephemere.org



MAIA, des équipes locales

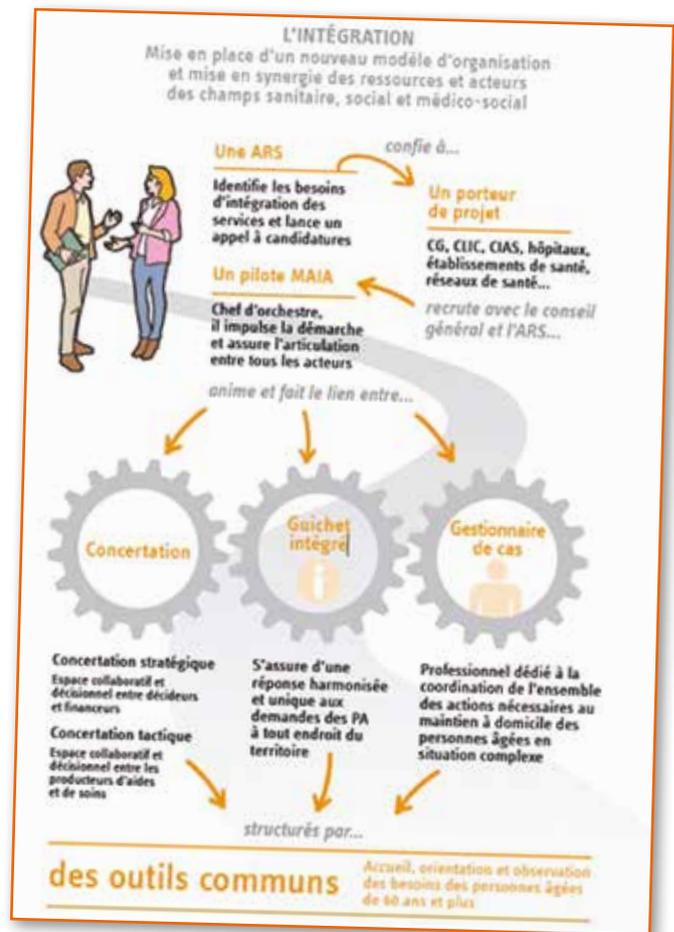
MAIA signifie Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

Cette méthode est conçue pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins.

La MAIA, son histoire au sein des Yvelines

A partir de 2011, cinq MAIA sont créées successivement au sein des Yvelines autour des territoires des Coordinations Gérontologiques Locales. Dans un souci de cohérence et de continuité de la politique portée par le Conseil départemental des Yvelines, les MAIA sont préférentiellement portées par des associations ou établissements gérant une Coordination Gérontologique. A ce jour, le département des Yvelines compte quatre équipes MAIA qui animent la méthode auprès des partenaires de leur territoire.

Pour notre secteur, il faut s'adresser à :
MAIA Yvelines Nord-Ouest / Seine Aval
Antenne Est
5 grande rue - 78480 Verneuil-sur-Seine
01 34 74 17 58 - Maillage78.sante-idf.fr



Obtention d'un colis alimentaire

Rappel des conditions

Le colis alimentaire ou hygiène permet d'obtenir des produits pour soutenir les budgets fragiles. De nombreuses familles peuvent ainsi répondre au besoin vital de se nourrir. Cela est d'ailleurs reconnu dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 25.1 :

"Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté".

Pour obtenir une aide alimentaire, vous pouvez vous rendre au CCAS ou sur le site internet de votre commune qui vous transmettra les coordonnées de l'assistante sociale de secteur. Suite à un entretien, l'assistante sociale fera un point sur votre situation générale afin de définir les aides sociales auxquelles vous pouvez prétendre en plus de la demande d'aide alimentaire ou hygiène (CMU-C, aides de la CAF, RSA...).

En parallèle, de nombreuses associations peuvent être sollicitées (La Banque Alimentaire, Croix-Rouge, Restos du Cœur, ...)

CCAS : 01 34 75 28 02



Portage des repas, un vrai service de proximité

Le Centre Communal d'Action Sociale assure au quotidien un portage de plateaux repas à domicile. Une mesure destinée, entre autres, à faciliter le maintien des personnes âgées à domicile. Actuellement, 18 juziérois bénéficient de ce service.

Qui peut en bénéficier ?

Les seniors de plus de 60 ans mais tout cas peut être étudié par le service communal.

A quel prix ?

Le prix du repas est de 6.50€ incluant le pain.

Qu'est-ce qu'on mange ?

Un vrai repas équilibré, composé de 5 éléments : une entrée, un plat de viande ou de poisson, un légume ou un féculent, un fromage, un dessert ou un fruit, sans oublier le pain. Les personnes diabétiques ou présentant une pathologie exigeant un régime alimentaire sans sel, ont la possibilité de commander des repas adaptés sans surcoût.

Au-delà du "simple" fait d'amener un repas, **Marie-Christine Gonçalves et Marie-France Laporte-Fauret**, agents du CCAS, jouent un rôle social en assurant une présence quotidienne auprès des personnes âgées.

Renseignements : 01 34 75 28 02

Interview

Mme Chailloux, que pensez-vous du portage de repas à domicile ?

"J'apprécie la fraîcheur des repas et la gentillesse de Marie-Christine et Marie-France. Grâce à la livraison des repas, je suis moins fatiguée.

Les repas sont copieux. Je mange systématiquement l'entrée le soir et c'est bien souvent une bonne soupe de légumes !"

Cap sur le Jura

La municipalité poursuit son partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances via une convention qui a pour projet d'accompagner les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap dès 55 ans à partir en vacances.

Cette année encore, un voyage est organisé **du 8 au 15 juin à la découverte des paysages jurassiens**. Les aînés

seront hébergés au village club Cévéo de Bois d'Amont – Les Rousses, point de départ de nombreuses excursions :

Beaume-les-Messieurs, Château-Chalon, Genève, Yvoire, Nyon mais aussi initiation à la marche nordique !

En route pour une nouvelle aventure !

Enfance et Jeunesse



Focus sur le centre de loisirs

Le centre de loisirs de Juziers accueille les enfants à partir de 3 ans. Géré par une équipe de professionnels de l'animation, il propose aux enfants de s'initier, dans un cadre agréable, à de nombreuses activités sportives, culturelles ou manuelles en dehors des périodes scolaires.

Vous ne le savez peut-être pas, depuis plusieurs années, les enfants de l'accueil de loisirs participent activement au marché de Noël organisé par Synapse.

Dès le mois de novembre et chaque mercredi, les petites mains s'affairent à confectionner avec passion, décorations de Noël pour le sapin, doudous, étoiles en 3D, portes clés ou bougeoirs... Grâce au fruit de cette belle vente, les enfants ont eu l'heureuse surprise de découvrir que le Père Noël ne les avait pas oubliés !

Le centre de loisirs intervient également sur le temps méridien entre 11h45 et 13h45 sur les deux services élémentaires. De nombreux projets sont à venir sur ce temps de détente. Les enfants pourront découvrir et s'inscrire à différents tournois individuels ou en équipe : petits chevaux humains, babyfoot, Puissance 4... Les inscriptions se font auprès de Sandrine, animatrice.

L'accueil de loisirs, c'est des projets, des projets et encore des projets !

La prochaine idée visera à renouveler les anciens fauteuils de l'espace dédié aux plus grands en concevant avec les enfants du mobilier design comme des banquettes recyclées ! **Ce projet a un double objectif** : sensibilisation au recyclage des matériaux et initiation au bricolage.

Pour mettre en œuvre ce projet éducatif, le centre de loisirs a besoin de tissu d'ameublement, de peinture très colorée et de mousse pour confectionner les assises.

Ce projet est celui des enfants, alors faites qu'il se réalise en collectant pour eux du matériel de bricolage.

**Centre de loisirs
01 34 75 66 16**

Vacances d'hiver

Qu'est-ce que t'attends pour t'inscrire ?

Durant la session de Noël, les jeunes ont réalisé des activités à la Maison Pour Tous mais participé également à une soirée film - pizzas, des sorties au Koezio et à la patinoire. Il est grand temps maintenant de penser à occuper les vacances d'hiver. Le service jeunesse propose une sortie au Laser Quest, une soirée Burger quizz, un tournoi de poker et des activités à la MPT.

**Du lundi 4 au vendredi 8 mars
Inscriptions : 07 70 09 86 77
juzier.fr**



"Je préfère manger à la cantine"

Repas de qualité et détente : deux mots d'ordre pour les équipes chargées de la pause du midi dans nos écoles.

Près de 300 enfants sur les 400 scolarisés restent déjeuner au restaurant scolaire encadrés par des agents communaux ou animateurs de l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de loisirs).

Le temps du midi ou temps méridien est un moment de détente essentiel dans la journée de l'enfant. Dans le cadre de son PEDT, Projet Educatif Territorial, la commune de Juziers veille constamment à améliorer la qualité de cette pause.

Sur le temps scolaire, trois services sont assurés pour les repas :

- le premier à 11h45 : CP à CE1-CE2
- le deuxième à 12h : école maternelle
- le troisième à 12h45 : CE2-CM1 à CM2

Le temps méridien est l'occasion de sensibiliser les écoliers du contenu de leur assiette. Les repas livrés par la société Convivio en liaison froide sont élaborés par la commission repas (élus communaux, responsable du restaurant scolaire, représentant de Convivio, parents d'élèves). **Régulièrement, des repas à thème, bio ou végétariens sont proposés.** Les enfants des écoles maternelles sont servis à table tandis que ceux de l'école élémentaire

disposent d'une distribution des repas en self-service. **La chasse au "gaspì" est de mise**, les CM1 et CM2 à tour de rôle, nourrissent les onze poules du poulailler avec les déchets des repas et collectent les œufs vendus au centre de loisirs.

Pour se détendre et pour retrouver le niveau d'attention nécessaire l'après-midi, les enfants de l'école élémentaire ont le choix de participer à des activités calmes encadrées par des animateurs (activités manuelles, jeux de société...) ou de s'amuser dans la cour de récréation où de nombreux jeux leurs sont proposés (tennis, foot, basket, ping-pong...).

Pour les enfants de maternelle, les petites sections se voient proposer une sieste réparatrice pendant que les plus grands jouent à l'extérieur.

La cantine est un lieu de socialisation souvent incontournable dans une scolarité, elle ne doit plus être un facteur de mauvais souvenirs culinaires mais un moment de partage, de convivialité et de franches rigolades entre amis.

Plan mercredi

Un gage de qualité pour les 11/17 ans

Le plan mercredi de la commune vient d'être validé par la Direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines, la CAF et l'Education Nationale.

Il met en place un cadre de confiance pour la commune et les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi.

Il permet à la commune d'obtenir une bonification des subventions de la CAF pour chaque enfant fréquentant cette infrastructure.

Les mercredis, on vous écoute !

L'équipe d'animation souhaite mettre en place des projets les mercredis en collaboration avec les jeunes, bricolage, formation au baby-sitting, Meccano, chantier social ou d'autres idées originales et variées. Les animateurs seront attentifs aux propositions de chacun : alors, n'hésitez pas à faire part de vos idées à vos animateurs préférés !

Rappel :

Adhésion encore possible au Pass 11 / 17 auprès du service jeunesse de la mairie.

Romain Ibba : 07 70 09 86 77



ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



SUPER U

233 Avenue de Paris
J U Z I E R S
Tél: 01 34 75 06 50



Laverie
automatique
Lavage auto



Ouverture : du Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30
Dimanche de 9 h à 12h30

Bénévoles associatifs, pourquoi pas vous ?

Plus de 16 millions de bénévoles œuvrent aujourd'hui dans le paysage associatif français. Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation.

On peut définir les bénévoles d'association comme des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités de l'association.

Les statistiques sur le bénévolat dans les associations ont été menées en 2002 et 2010. Une enquête plus récente a eu lieu en 2017. D'après les résultats, le bénévolat touche 43% des français, un chiffre en forte hausse : 28% en 2002 et 32% en 2010. Le bénévolat se porte plutôt bien.

Quelques précisions et chiffres clés :

- 34,3% des bénévoles s'engagent plus de 90 heures par an et assurent à eux seuls 82,5% du volume du bénévolat.
- 36,3% des bénévoles s'engagent moins de 18 heures par an et ne réalisent que 2,7% du volume de bénévolat.
- 25,7% des bénévoles s'engagent moins de 6 heures et 11,4% plus de 144 heures.

Pourquoi tous ces chiffres, pour tout simplement valoriser le bénévolat de plus en plus difficile à exercer dans le milieu associatif. Un grand nombre de ces bénévoles

non rémunérés gèrent des salariés avec tout ce que cela implique en matière de gestion humaine, salariale et relationnelle.

En tant qu'utilisateurs et adhérents de l'association, il est donc important, voire nécessaire, d'assister aux assemblées générales qui ont lieu une fois par an.

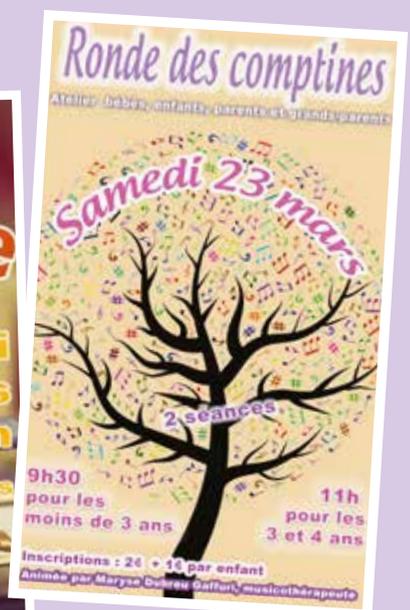
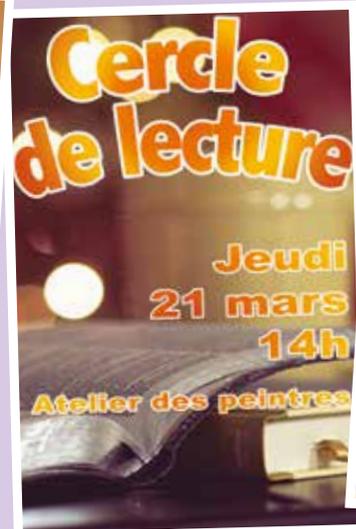
Votre présence contribue à montrer l'intérêt que vous leur portez et à mettre en valeur le travail effectué dans l'ombre par les bénévoles. Les adhérents peuvent à cette occasion faire des propositions, des remarques directement au bureau présent obligatoirement lors des assemblées générales.

Les associations juziéroises sont demandeurs d'apport humain pour enrichir les activités et développer les manifestations.

Il est important de rappeler que le monde associatif représente un lien fédératif entre les habitants.

Et pourquoi ne pas devenir bénévoles d'associations ?

Les rendez-vous bibliothèque





Des livres dans les familles dès le plus jeune âge

Pourquoi est-il si important de lire à son bébé ?

On pourrait penser que mettre son enfant devant un livre avant l'âge de 3 ans est farfelu. On s'imagine que toute l'énergie du tout-petit est absorbée par des tâches bien plus essentielles : fixer son regard, tenir sa tête, reconnaître les visages puis se tenir assis, coordonner ses mouvements, découvrir les sensations du froid, du chaud, du mou, du dur, du doux, de l'acide, du sucré...

Mais c'est sous-estimer ses capacités et restreindre son champs des possibles.

Quelles sont les premières compétences du nourrisson ?

L'observation et l'écoute. Exactement ce qui est requis pour appréhender les premiers albums jeunesse par le biais d'une lecture à voix haute.

Bien sûr, il faut des livres bien pensés, qui prennent en compte la spécificité du bébé, cet être en devenir. Des livres qui mettent l'accent sur l'aspect esthétique, qui proposent des formes et des couleurs harmonieuses, de belles images ; des livres qui jouent sur les sonorités et les rythmes.

Et il faut également un passeur, un lecteur impliqué qui fasse le pont entre le livre et le bébé. Un parent aimant et attentionné, mais aussi pourquoi pas, quelqu'un d'extérieur au cercle affectif proche, pourvu qu'il mette du

cœur à l'ouvrage... Chaque album jeunesse est différent, chaque lecteur aussi ; offrir cette diversité et cette richesse au tout-petit, c'est l'aider à mieux grandir...

En quoi les comptines aident-elles aussi les enfants à grandir ?

Le livre n'est pas le seul support d'éveil et d'interaction entre l'adulte et le tout-petit. Les jeux chantés sont tout aussi stimulants : comptines à geste, amusettes, câlinettes, rimailles, jeux de doigts, chants de portage... Autant de formules qu'on retrouve partout dans le monde et qui se fondent, comme les histoires dans les albums, sur les traditions, la culture, les mythes propres à chaque société... Et qui proposent, en plus du rythme, des mélodies.





Comme une grande malle inépuisable d'expressions d'échanges entre enfants (et entre adultes et enfants) dont l'intention est fonctionnelle, ludique et gratuite dans son acte de partage.

Ces chansonnettes s'inscrivent également par leur récit dans un déroulement temporel relié aux cycles du jour, du mois, de l'année, des saisons, de la nature. Les comptines, comme les histoires, satisfont l'intense et constant besoin de communication du tout-petit, elles permettent d'établir et d'enrichir sa relation au monde et aux personnes. La voix, les sons, l'attention et l'intention constituent une enveloppe sécurisante et affectueuse indispensable au développement cognitif harmonieux de l'enfant.

Lecture à voix haute et chansons enfantines, ressources inépuisables de complicité partagée

Prendre le temps d'être disponible pour mieux s'accorder avec l'enfant...

Par ces moments de bonheur partagé, de complicité, la confiance entre l'adulte et l'enfant peut s'établir et les liens se renforcer. L'écoute y prend tout son sens. Les expériences de la vie et leurs ressentis peuvent s'exprimer, s'approprier. C'est ainsi que les séances de lecture à voix haute ou de jeux chantés aident à développer l'attention, l'anticipation, l'attente. Elles favorisent l'acquisition du langage. Elles participent au développement des sens, de la motricité, de la mémoire, de l'imagination et aident à vivre le mieux possible au sein de la famille et de la société. C'est pourquoi la bibliothèque Rose Bily propose ces deux types d'activités, s'inscrivant en cela dans le dispositif Premières Pages initié par le Ministère de la Culture et relayé par le réseau de lecture publique de GPS&O.



Premières Pages chez Rose Bily, c'est :

- une mise à disposition de livres adaptés aux bébés et aux jeunes enfants, sélectionnés sur des critères qualitatifs,
- des lectures d'albums pour les tout-petits et un travail autour de l'oralité (heure du conte et ronde des comptines),
- des ateliers de partage et d'éveil de la petite enfance avec des professionnels : auteures jeunesse comme Lucie Félix ou Malika Doray, associations et organismes de formation (Les livres qui relient, A.C.C.E.S., Musique du geste), conteurs et animateurs professionnels,
- des rencontres pour favoriser les retours d'expériences et la transmission des connaissances,
- une collaboration régulière et étroite avec les assistantes maternelles, l'école maternelle et le centre de loisirs,
- un partenariat avec la bibliothèque de Oinville-sur-Montcient pour la mise en circulation de livres jeunesse et la programmation d'un spectacle petite enfance.

Pour plus d'informations sur le dispositif ou le programme 2019, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque

Dans les coulisses de la bibliothèque

Mais que font les bibliothécaires lorsque la bibliothèque est fermée ?



Tous les élèves scolarisés à Juziers ont participé au moins une fois, sans exception, soit près de 400 enfants

Elles préparent les livres et les animations bien sûr, mais accueillent aussi du public spécifique en dehors des horaires d'ouverture, comme les assistantes maternelles, le centre de loisirs ou les écoles.

En effet, chaque année la bibliothèque reçoit les visites régulières des classes de maternelles et élémentaires de Juziers pour des activités riches et variées. La découverte des collections et lectures sont au programme, mais pas uniquement ! Les bibliothécaires proposent également d'autres animations

comme des chasses aux trésors, des recherches documentaires ou des activités ludiques pour se familiariser avec les livres et le principe de narration.

Des enfants de CM1 ont ainsi inventé et construit un récit collectif sous forme de leporello (livre accordéon) sur le thème du Moyen-Age et du roman policier.

Une classe de CE1 a créé un support de lecture japonais en forme de petit théâtre (kamishibai) autour de l'album "Charlie", le cow-boy qui zozote. Et des élèves de CM1 ont travaillé sur la lecture d'images en créant une histoire sur un album sans texte...

les enseignants, des activités autour de deux temps forts. **La résidence de l'auteure Lucie Félix** (en partenariat avec GPS&O) a ainsi été l'occasion pour les maternelles de se familiariser avec son univers par la lecture d'albums, une exposition ludique et des ateliers d'expression artistique faisant la part belle à l'esprit de coopération. Et pour commémorer l'armistice de 1918, un grand quizz a permis aux élèves des cours élémentaires d'apprendre en s'amusant une multitude d'anecdotes qui donnent chair à la Grande Histoire.

Ce partenariat avec les écoles est un succès chaque année renouvelé. En 2018, la bibliothèque a ainsi pu organiser 38 accueils de classe. Certains sont ensuite revenus en famille, pour faire découvrir la bibliothèque à leurs parents, et s'y inscrire...

Au programme de 2019 pour les scolaires

Création de haïkus, de livres accordéons sur la montagne et sur les petites bêtes...

De quoi éveiller l'imagination et la curiosité de vos enfants !

Cette année, la bibliothèque a également organisé en collaboration avec

Des lecteurs toujours en nombre

En 2013, la bibliothèque Rose Bily ouvrait ses portes en accès libre et mettait plus de 9 000 documents à disposition du public. Mais pour pouvoir emprunter des documents, le lecteur devait s'acquitter d'une adhésion annuelle de 12 euros par famille. **Depuis 2017, cette adhésion est devenue gratuite et force est de constater que le nombre de lecteurs actifs a augmenté de près de 39% !** Pour autant, aucune dégradation de l'offre n'a été constatée : ni sur le renouvellement et l'état des collections, ni sur la diversité des animations proposées.

Preuve s'il en est qu'une cotisation financière, même minime, est un frein non négligeable à l'accès à la culture pour tous !

	2016	2017	2018
Nombre de lecteurs ayant emprunté au moins 1 document	496	618	688
% de la population	12.9 %	16.1 %	17.9 %

Au théâtre ce soir !



Mariage d'automne

Le samedi 16 février à 21h, le Centre du Bourg accueillera la pièce créée de toute pièce par la troupe de théâtre de l'Amicale Régionale du groupe Renault de Flins-sur-Seine, les "T pas cap".

"La soixantaine bien sonnée et après des vies animées, Alice et Romain décident de se marier et d'organiser une petite fête qui permettra à leurs familles respectives de faire connaissance. La veille du mariage, alors qu'Alice peaufine son plan de table, qui s'avère un véritable casse-tête, la famille débarque des quatre coins de la France. Les présentations faites, une joyeuse pagaille s'installe : des amis s'invitent, d'autres se décommandent, créant des situations invraisemblables, jusqu'aux révélations d'une pique assiette connaissant bien la vie des familles. . . »
Le mariage aura-t-il lieu ?

Du rire, de la bonne humeur. Un bon moment de détente à passer en famille.



Tout public

Tarif : 5€

Réservation en mairie

Juziers fait son cinéma

Cette année, Juziers a été choisie pour être l'une des 35 villes ambadrices de la Fête du court métrage en France ! Elle aura lieu du 13 au 19 mars.

Pendant une semaine, le court métrage sera à l'honneur à Juziers et sur le territoire du Vexin où auront lieu plusieurs projections et animations, portées par l'association Contrechamps, coordinatrice locale de la Fête.

Programme complet et informations sur www.lafeteducourt.com



Séances prévues à Juziers au Centre du Bourg :

- mercredi 13 mars à 14h30 - séance jeune public
- vendredi 15 mars à 14h30 - séance adultes (à partir de 14 ans)

Entrée gratuite

Renseignements et réservations
contrechamps.asso@gmail.com



L'association Synapse MJC - MPT organise une

COURSE COLOR

Dimanche 31 mars

1 km

7 km

10 km



Rdv 9h

Jardin MPT

115 avenue de Paris

JUZIERS



Inscription : 01 34 75 60 41

synapse.mpt@juziers.org

njuko.net/synapsecolor19/select_competition



Rayan Tehar

Des champions à Juziers

Champion, il est parfois difficile de renouveler l'exploit et de rester sur le podium.

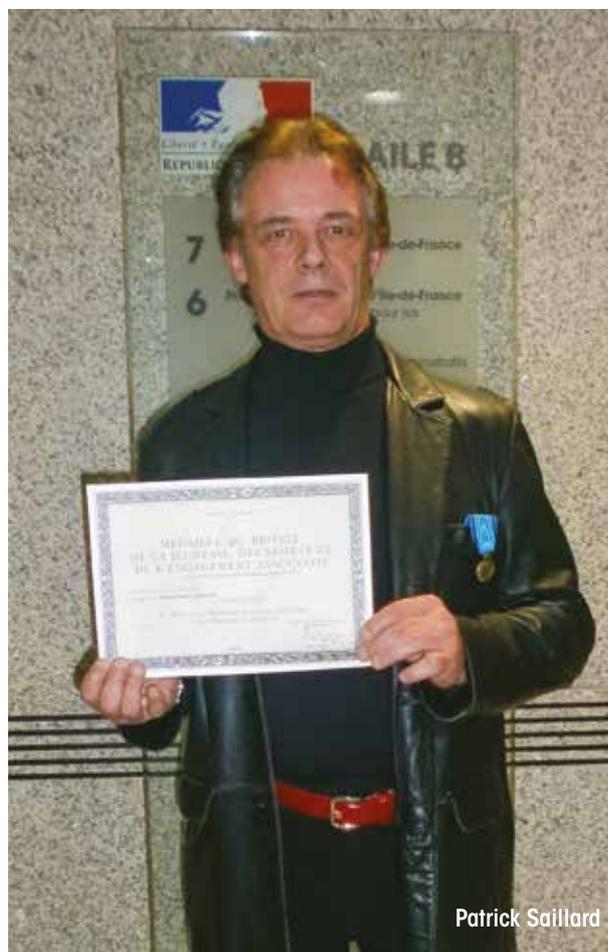
Fabrice Zuccarelli, professeur assistant en kick boxing au sein de l'association Synapse, a accédé de nouveau au podium du championnat de France en obtenant une médaille de bronze, cette année.

La section kick boxing n'aurait pas existé sans Patrick Saillard qui cumule les titres : champion de France en 1988, champion d'Europe en Suisse en 2008, médaillé par trois fois en championnat de France CORPO de Karaté et finaliste à la coupe du monde WAKO en 2005 à Paris. Patrick s'est formé dans les diplômes de full contact et expose un CQP de moniteur d'art martiaux, un BEES de moniteur d'éducation Physique, il accède au 4^e Dan de Karaté et au 6^e degré de full contact WKA.

La préfecture des Yvelines vient de lui remettre la médaille d'honneur de jeunesse et sport pour récompenser sa carrière sportive et son investissement marqué dans le milieu associatif.

La relève est assurée pour le judo. Le 26 novembre 2018, Rayan Tehar s'est vu remettre la ceinture noire. Ses connaissances en judo et sa maîtrise des katas ont été validées par ses pairs. A tout juste 17 ans, ce jeune champion assure les valeurs du judo.

Bravo à Marie-José et à Jean-Louis, des entraîneurs mobilisés et engagés !



Patrick Saillard

Arrêt sur Images

23 novembre



Le CME en action

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants plantent un arbre pour symboliser leur investissement au sein de la commune : pour l'année 2018, un cerisier a été planté chemin des Ecouloirs dans le terrain communal. Sensibles aux problèmes d'environnement, les enfants du CME ont installé une ruche en partenariat avec Michel Perruchet, apiculteur juziérois en charge de son entretien. Deux belles initiatives !



Les femmes à l'honneur

L'Orchestre d'Harmonie a mis à l'honneur toutes les femmes et particulièrement les 11 femmes qui composent l'ensemble orchestral avec en particulier, Denise Mery qui donnait son dernier concert pour une retraite bien méritée après 40 ans de présence dans l'association juziéroise.

2 décembre



Arrêt sur Images

12 Janvier



"Tel qu'ils dansent"



"Sur quel pied danser"

Dans le cadre du festival "Sur quel pied danser ?" Synapse a accueilli le collectif "Jeu de jambes", pionnier du jazz-rock pour un stage de danse financé par la municipalité. Une performance à couper le souffle !

"Tel qu'ils dansent", troupe de "papas danseurs", a ravi les spectateurs et a démontré que la danse n'a pas de sexe !

"Jeu de jambes"



Photos : © Camille Coupet - Premiers Clichés

ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

Veronique Art

Véronique Poirot-Behue

Site internet : www.veroniquart.com
e-mail : behue.veronique@orange.fr



*Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*



Tél: 01 34 75 69 15

**3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS**

N'HAIRJ 2
Salon de coiffure

♀ FEMININ - MASCULIN ♂
JUNIOR

01 34 75 27 91

**3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS**

Lundi - Mercredi:
9 h - 19h
Mardi - Jeudi:
9h-12h - 14h-19 h
Vendredi:
9h-20h
Samedi:
9h-18h



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN

*Antenne télévision
Alarme intrusion
Vidéo protection
Interphonie
Automatisme
Electricité*

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

**19 Route de Bonnières
78270 MERICOURT
antenne-service-27@orange.fr
Siret : 305 305 302 00039**

Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Juziers Rive Droite

La tolérance, l'objectivité et le réalisme

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes le 26 décembre 2018, date limite pour la parution de notre tribune libre dans le Bulletin Municipal de Février... Formalisme imposé en date du 28 novembre 2018. Que pouvons nous évoquer ? De quoi pouvons parler de façon réaliste et informative ? Nous ne pouvons plus être présent dans l'activité quotidienne et locale compte tenu du décalage temporel entre la rédaction et la parution, alors qu'un espace nous est systématiquement réservé dans le BM. Sur le plan pratique, il s'agit d'un simple "copier, coller" pour la parution de notre article dans le BM, sans mise en page ni correction. C'est de l'objectivité, voir du réalisme. Cela ne nous empêche pas de vous souhaiter, avec retardement, une bonne année 2019, dans une tribune libre qui n'a plus que ce titre pour expression car où est la tolérance ? La tolérance est une attitude qui consiste à tolérer ce que l'on pourrait refuser ou interdire. Cela doit se faire avec objectivité, et réalisme, sans oublier le bon sens qui aujourd'hui semble devenu une denrée rare. Pour votre information, l'article prévu dans le BM de novembre, avait pour titre : "Le devoir de mémoire", en lien avec les commémorations du centenaire de l'armistice de 1918. Nous tenons cet article à votre disposition. "Le bonheur, c'est quand vos actes sont en accord avec vos paroles". Ghandhi.

Jean-Yves Rebours

Juziers bleu Marine

Article non communiqué

Marc Ferry

Créations Entretien Parcs & Jardins

**Abattage • Elagage
Débroussaillage**

Frédéric LE PANS

**Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20**



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis



**Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage**

Tél : 06 74 53 04 51

anmelec@voila.fr

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

Agenda

FÉVRIER

Samedi 9

✔ T, 2, 3 Contez de Michèle Walter
9h30 - Pour les moins de 4 ans
bibliothèque

✔ Soirée costumée de l'AFJ

20h30 - Centre du Bourg
AFJ

Vendredi 15

✔ Café musical

20h30 - 39 rue des Ruisselets
EMCR

Samedi 16

✔ Heure du conte de Daphné

14h - Pour les 5 - 8 ans
Bibliothèque

✔ Soirée théâtre "Mariage d'automne"

21h - Centre du Bourg
Municipalité

Mercredi 20

✔ Cercle de lecture Kid Billy

Prix jeunesse
14h
Bibliothèque

Jeudi 21

✔ Repas mensuel

Age d'Or

Samedi 28

✔ Après-midi Jeux

14h-17h
Bibliothèque

MARS

Samedi 9

✔ Repas de chasse

20h - Centre du Bourg
Société de chasse

Mercredi 13

✔ Fête du court métrage Jeunesse

14h30 - Centre du Bourg
Contrechamps

Vendredi 15

✔ Fête du court métrage

14h30 - Centre du Bourg
Contrechamps

Samedi 16

✔ Soirée cubaine

20 h - Centre du Bourg
AFJ

Mardi 19

✔ Commémoration

18h - Monument aux morts
Municipalité

Jeudi 21

✔ Cercle de lecture adultes

14h
Bibliothèque

✔ Repas mensuel

Centre du Bourg
Age d'Or

Vendredi 22

✔ Soirée cabaret

Concert des ateliers musique et chant
20h - Centre du Bourg
EMCR

Samedi 23

✔ La ronde des comptines

Bibliothèque
9h30 - enfants de moins de 3 ans
11h - enfants de 3 et 4 ans
Municipalité

Vendredi 30

✔ Festival les Francos

"Bébé King

17h - 6 mois - 4 ans
Bibliothèque

Dimanche 31

✔ Synapse color

9h - Jardin de la Maison Pour Tous
Synapse

AVRIL

Samedi 6

✔ Concert

21h - Eglise Saint-Michel
Orchestre d'Harmonie

Dimanche 7

✔ Marche

Centre du Bourg
FNACA

Vendredi 12

✔ Festival les Francos

"la danseuse de Haiphong

20h - à partir de 12 ans
Bibliothèque

AGV
Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"
REYL IMMOBILIER
- Estimation gratuite -
- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -
01 30 93 60 67
www.reyl-immo.com

ETS FAUCON S.A.R.L.
Matériaux - Démolition
Terrassement - Transport

Tél.: 01 30 93 61 31
Fax.: 01 30 93 61 29
37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols

Vente aux professionnels et aux particuliers depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system

📍 214 Rue Nationale, 78970
Mézières-sur-Seine

☎ Tél. : 01 30 95 61 67

🕒 Ouvert du mardi au samedi,
de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h



Algimouss

AMERCOAT

CASADECO



PRESTONETT



Agence du Golf

Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**

SALE



SUCRÉ



www.lileauxgateaux.com

01 30 99 23 17

POUR LES GOURMANDS
Petits et grands faites vous plaisir
avec nos pâtisseries 100% maison

Deux numéros à votre service
pour mieux vous servir

01 34 92 92 43 • 01 30 04 04 14



A EMPORTER OU EN LIVRAISON
Ouvert tous les jours de 11 h à 14 h et 18 h30 à 22 h (vend. et sam. 22h30)
UNE SEULE ADRESE - 78, avenue de Paris - JUZIERS
ZONES DE LIVRAISON : Juziers, Gargenville, Issou, Porcheville, Mezy, Meulan, Hardicourt, Breullev-Verri, Onville...



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr